



COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH
DÉCISION n° 2022-579
I-1-15 Décisions, délibérations

OBJET : AVENANT CONTRAT AVEC LE PETIT THÉÂTRE DE PAIN

DGA Service à la
population
Direction de la Vie
Culturelle
Réf : SJ/ERB 258704
DGS :
DGA :
CAB :
CS :

Le Maire de LA TESTE DE BUCH

VU l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

Considérant que la Ville de La Teste a signé un contrat avec LE PETIT THÉÂTRE DE PAIN par décision N° 2022-452 pour le spectacle d'ouverture de la saison culturelle du Théâtre Cravey le vendredi 16 septembre 2022 à 20h30 sur le parvis du théâtre,

Considérant qu'en raison d'une modification au niveau du nombre de repas à prendre au charge ainsi que la modalité de cette prise en charge le soir du 15 septembre 2022,

Considérant qu'il faut procéder à un avenant au contrat signé le 15 juillet 2022 afin de procéder à cette modification,

DÉCIDE

Article 1 :

De signer l'avenant avec LE PETIT THÉÂTRE DE PAIN et de modifier l'annexe I du contrat du 15 juillet 2022.

Article 2 :

La Ville de La Teste de Buch prendra en charge les dîners de 10 personnes le 16 septembre 2022 sous forme de défraiements à 19.10 € HT le repas, soit 201.50 € TTC.

Les autres termes du contrat restent inchangés.

Article 3 :

Monsieur Le Directeur Général des Services, Madame la responsable du SGC de Belin-Béliet sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de la légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 02/11/2022

Patrick DAVET

Maire de LA TESTE DE BUCH
Conseiller départemental de la Gironde

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20221102-DEC2022_579-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/2022

Affichage : 14/11/2022

Le Maire de la Teste de Buch Patrick DAVET

